



Débat d'orientations budgétaires


2021

Budget principal

L'article 107 de la loi NOTRe N° 2015-991 du 7 août 2015, a modifié la rédaction des articles L. 2312-1, L. 3312-1, L. 5211-36 du CGCT relatifs au débat d'orientation budgétaire en imposant la présentation d'un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) par l'exécutif de la collectivité territoriale aux membres des conseils municipaux, départementaux et communautaires.

Le décret N° 2016-841 du 24 juin 2016, relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire précise que les orientations budgétaires envisagées par la collectivité portent sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement comme en investissement.

Elles doivent relater les hypothèses d'évolution retenues en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions ainsi que celles relatives aux relations financières entre commune et EPCI.

 **Le débat d'orientation budgétaire doit faire l'objet d'une délibération spécifique qui prend acte de la tenue du débat et de l'existence du rapport.**

Au niveau international

La baisse d'activité mondiale serait de 4,4 % en 2020, alors que les prévisions de décembre 2019 tablaient sur + 3 %. Il s'agit de la plus grave récession baptisée « *Le grand confinement* ».

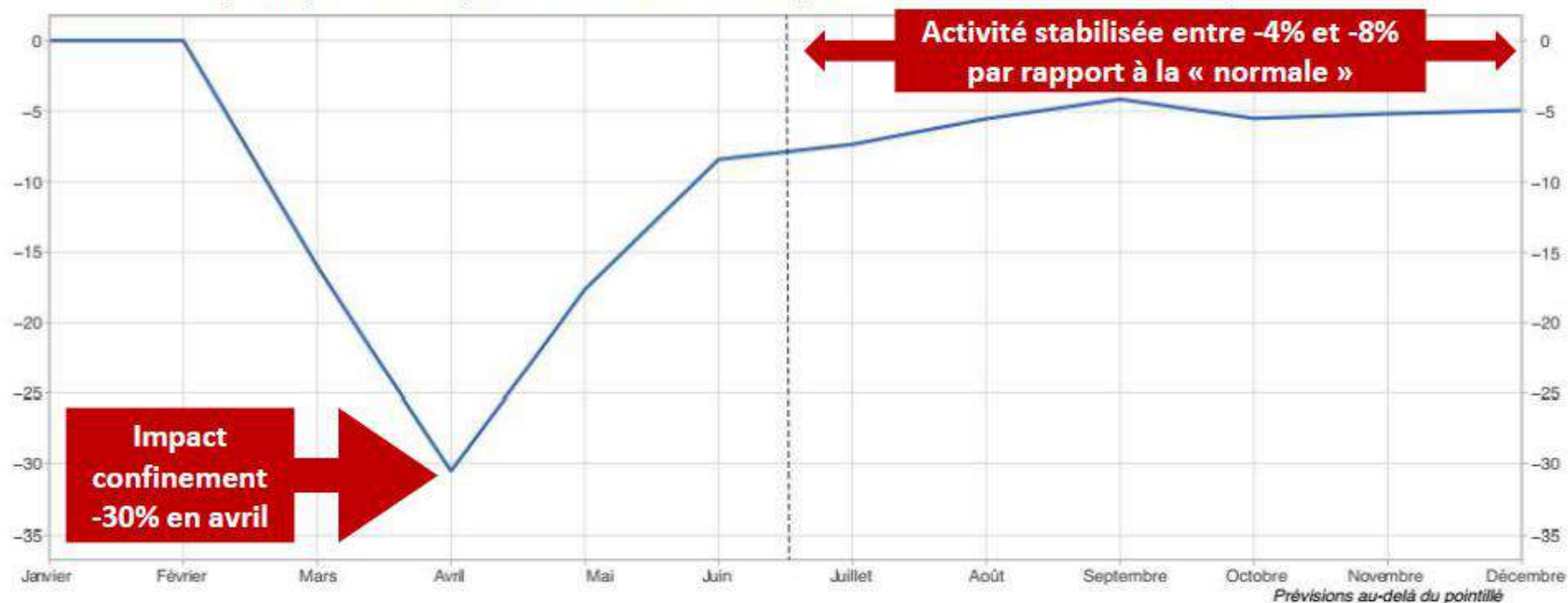
Au niveau National

En France, c'est une récession d'ampleur inédite depuis la création des comptes nationaux de 1948.

Après un vif rebond à l'issue du déconfinement de mai, l'activité économique pourrait stagner voire chuter sous l'effet du retour de l'épidémie. Si les services sont affectés (hôtellerie, restauration, transports, activités de divertissement et de loisirs), la croissance serait nulle en fin d'année. Dans ce cas, le PIB national serait de 5% en dessous de son niveau d'avant la crise. Cela augure d'une grande incertitude pour les prochains mois.

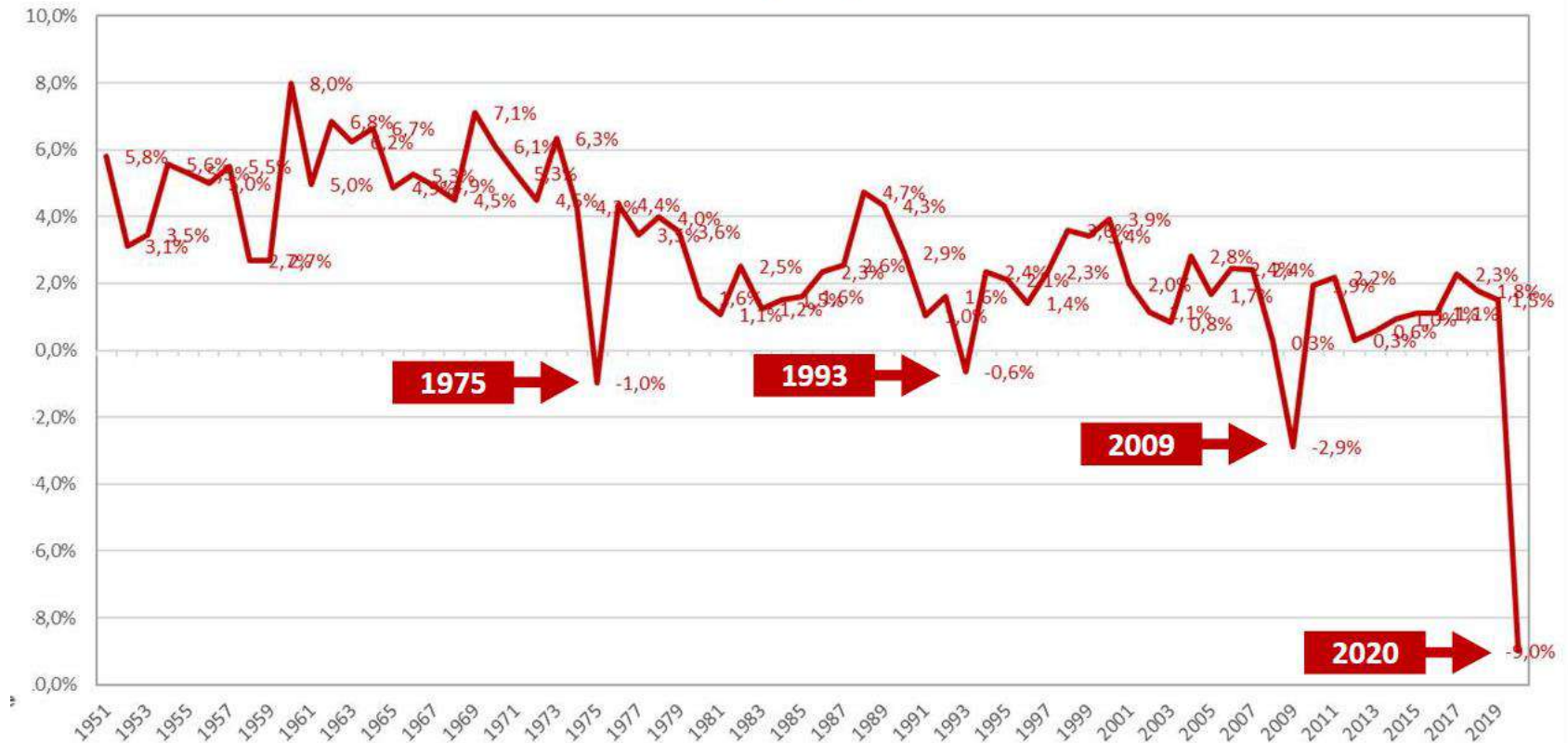
Dans son projet de loi de finances 2021, le gouvernement table sur une perte de PIB de 10 % en 2020 et un rebond de 8 % en 2021 **soit une perte cumulée de PIB de 2,7 % sur les deux années.**

Pertes d'activités mensuelles résultant de la crise COVID-19 estimées puis prévues (INSEE, note de conjoncture d'octobre 2020)



UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE BOULEVERSÉ

Croissance du PIB français 1950-2020



Le déficit public s'élèverait à 248 milliards d'euros en 2020



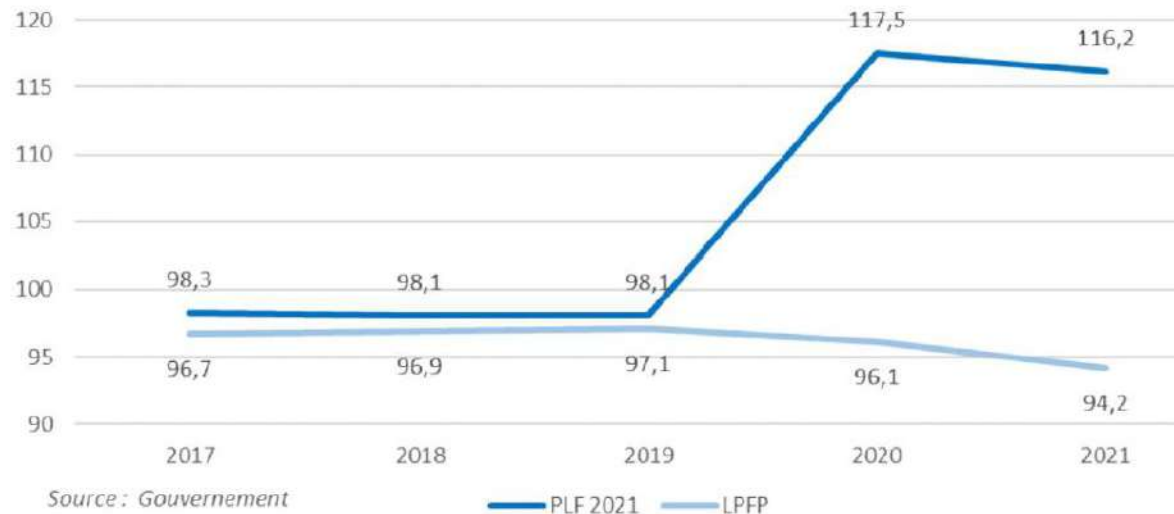
Le choc économique est absorbé en partie par l'Etat grâce aux mesures de soutien et d'activité partielle. L'autre partie est absorbée par les entreprises et les ménages.

La conséquence est une hausse sans précédent de l'endettement public qui, selon le Haut Conseil des finances publiques :

- Interpelle sur la soutenabilité à moyen terme des finances publiques
- Appelle à la plus grande vigilance dans la mesure où la réduction des déficits publics sera plus difficile

**Comparaison
des prévisions de
l'évolution du ratio de
dette publique**

À la fin du
2^e trimestre 2020,
la dette publique s'établit
à 2 638,3 Md€



L'Etat prévoit toutefois dans la loi de finances

- **Une inflation** autour de 0,6 % (hors tabac, 0,7 % avec).
- **Une stabilité globale** des concours de l'État
- **Une revalorisation des bases proche de 0** après une hausse de 2,2 % en 2019 et 0,9 % en 2020.
- **Une suppression de la TH**, compensée par l'État pour les EPCI via un transfert de produit de TVA, **sans impact pour la CCPS**
- **Une division par 2** des valeurs locatives des établissements industriels **sans impact pour la CCPS**
- **Une baisse de 3% à 2%** du taux du plafonnement à la valeur ajoutée de la CET **sans impact pour la CCPS**
- **Une automatisation du FCTVA** par la suppression du système déclaratif

LES DOTATIONS (DGF ET INTERCO)

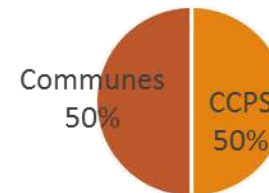
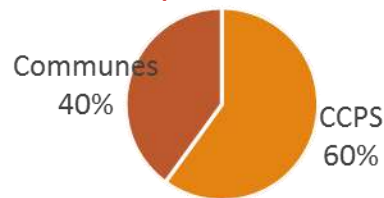
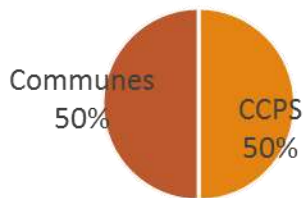
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total cumulé 2014-2019	2020	2021
Dotation d'intercommunalité (1)	273 730	185 079	88 713	54 106	35 895	89 634		98 579	95 000
<i>Dont prélèvement 1° année (2)</i>	-32 349	-32 606	-32 779	-35 493	-35 487		-168 714		
<i>Dont prélèvement 2° année</i>		-104 017	-104 558	-110 911	-110 891		-430 377		
<i>Dont prélèvement 3° année</i>			-101 941	-108 550	-108 530		-319 021		
<i>Dont prélèvement 4° année</i>				-57 145	-57 135		-114 280		
Dotation de compensation	855 760	837 083	820 885	814 461	797 454	779 744		764 899	764 000
DGF (dot interco. + dotation de compensation)	1 129 490	1 022 162	909 598	868 567	833 349	869 378		849 600	859 000

↘ 25,5%

- (1) Base, péréquation, bonification, garantie
(2) Contribution au redressement des finances publiques

 **Montant global du FPIC 2020 : figé à 1 Mds d'euros.**
Pas de modification

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prélèvement	30 486	102 208	195 721	260 540	406 971	419 778	444 940	469 244	448 641	460 000
EPCI	15 243	61 325	117 433	156 326	203 486	209 889	222 470	234 622	224 321	230 000
Communes	15 243	40 883	78 288	104 218	203 486	209 889	222 470	234 622	224 320	230 000



Missions stratégiques

- Poursuivre activement le développement économique gage de dynamisme de notre territoire
- Poursuivre l'amélioration et le développement des services ⁽¹⁾ à la personne
- Investir pour l'avenir, notamment dans le domaine du tourisme

Objectif financier

Les missions de la CC ne pourront être réalisées qu'à la condition de :

conserver une épargne brute d'environ 500 K€

(1) Directement ou indirectement à travers les associations et organismes que nous finançons

- **Aménagement du territoire** : élaboration du PLUi, intégration d'un PETR (Pole d'équilibre territorial rural)
- **Mise en place des compétences** liées à la culture, à l'environnement, au tourisme, ainsi qu'à la piscine de Ménestreau et à la poursuite de l'étude sur le transfert des compétences eau et assainissement
- **Réaliser les investissements et les études nécessaires** au développement économique, en axant notamment sur l'immobilier d'entreprise, le développement et l'entretien de nos zones d'activité, aider les entreprises du territoire à surmonter la crise économique faisant suite à la crise sanitaire
- **Asseoir la pérennité du complexe aquatique** « le CUBE » en assurant une qualité de service tout en maîtrisant son déficit
- **Fixer une politique fiscale et de transfert de charges**, équitable entre les communes membres et permettant de fournir les ressources nécessaires au développement des compétences communautaires

- **Optimiser l'organisation communautaire** pour assurer une mise en œuvre efficace de l'action publique, en poursuivant notamment les mutualisations
- **Maintenir un bon équilibre financier** avec les différents partenaires institutionnels
- **Assurer un soutien important aux communes membres** en poursuivant la contribution au FPIC, en supportant le coût de l'instruction du droit des sols et en allouant des fonds de concours
- **Améliorer notre communication interne et externe** pour valoriser nos actions

➤ Pas d'augmentation des taux d'imposition

Par transfert de
ressources

Prospectives établies en 2012

Taux adoptés par le Conseil

	2012	2013	2013	2014	2014	2015	2015	2016	2016	Depuis 2017	2021
TH	6,55	7,10	7,02	7,50	7,02	7,96	7,62	7,96	7,98	8,18	TVA
TFB		0,90	0,80	1,60	0,80	2,40	1,28	2,40	1,50	1,54	1,54
TFNB	2,85	4,93	3,05	6,46	3,05	8,23	3,31	8,23	3,34	3,42	3,42
CFE	22,90	23,59	24,18	24,28	24,18	25,02	25,47	25,77	26,17	26,51	26,51

A compter de l'exercice 2021, la TH sera remplacée par un reversement de produit de TVA compensée à l'€uro près par l'Etat. (Base TH 2020 * Taux de TH 2017)

ORIENTATIONS 2021 - PROSPECTIVES

Dont 647 k€ ajustement CFE

Synthèse	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	2020 (prospectives)	2021 (prospectives)	2022 (prospectives)
Ressources brutes	4 970 488	5 168 673	5 080 199	5 619 916	6 367 899	5 934 411	6 584 630	6 025 436	6 025 436
Attribution de compensation	2 580 684	2 583 702	2 632 644	2 620 572	2 591 352 <i>Provision 80 k€</i>	2 556 775	2 670 996 <i>Provision 110 k€</i>	2 670 996	2 670 996
Ressources nettes	2 389 804	2 584 971	2 447 555	2 999 344	3 776 547	3 377 636	3 913 634	3 354 440	3 354 440
Utilisation des ressources	1 890 029	2 260 164	2 225 301	1 750 697 <i>Assurance 350 k€</i>	1 936 062 <i>Assurance 280 k€</i>	2 246 051	2 996 821	2 672 200	2 724 000
Charges financières	206 679	179 728	175 185	166 137	157 252	257 958 <i>Indemnité de RA 110 k€</i>	109 515	110 000	112 000
Dépenses de fonctionnement	2 096 708	2 439 892	2 400 486	1 916 834	2 093 314	2 504 009	3 106 336	2 782 200	2 836 000
Résultat N	293 096	145 079	47 068	1 082 510	1 683 233	873 627	807 298	572 240	518 440
Report N-1		293 096	384 102	567 741	823 946	684 661	800 000	807 298	679 538
Résultat de clôture	293 096	438 174	431 171	1 650 251	2 507 179	1 559 613	1 607 298	1 379 538	1 197 979
Affectation des résultats							<i>Impact PSVS 1324</i>		
Fonctionnement	293 096	384 102	365 392	823 946	684 661	800 000	807 298	679 538	479 979
Investissement	0	54 072	65 778	826 305	1 822 518	759 613	800 000	700 000	700 000

ORIENTATIONS 2021 - PROSPECTIVES

Investissement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses							
Déficit N-1	422 322	213 479	807 301	884 744	0		
Emprunts	261 225	270 047	275 543	281 290	295 000 <i>Dont RAR 367 k€</i>	350 000 <i>Dont RAR 345 k€</i>	420 000
Dépenses N	174 717	526 663	1 149 000	527 420	520 000	1 400 000	550 000
Autres (SMIRTOM)		202 349					
Total	858 265	1 212 538	2 231 844	1 693 454	815 000	1 750 000	970 000
Recettes							
Amortissements	66 842	73 708	85 411	87 900	100 000	100 000	100 000
FCTVA	32 348	40 599	222 063	23 164	43 000	50 000	50 000
Capitalisation	54 072	65 778	826 305	1 822 518	1 112 977	1 490 977	710 977
Subventions	264 000	217 530	205 700	43 000	250 000	70 000	70 000
Emprunt							
Cessions	102 000						
Autres (BA Chavannerie)	125 524	7 621	7 621	70 236		50 000	50 000
Total	644 786	405 236	1 347 100	2 046 818	1 505 977	1 760 977	980 977
Déficit N	213 478	807 301	884 744	-353 364	-690 977	-10 977	-10 977
RAR N	147 700	-19 004	176 755	-107 228	275 000		
Besoin de financement	65 778	826 305	707 989		<i>Dépenses 345 k€ Recettes 70 k€</i>		

PRINCIPALES ORIENTATIONS POSSIBLES EN FONCTIONNEMENT

1. En soutien des communes

Fin de l'instruction pour les communes du 41	+ 21 600 €
Répartition dérogatoire pour le FPIC à 50 / 50 (au lieu de 30/70)	<i>Idem 2020</i>
Création de services communs (informatique, marchés publics...)	<i>Selon arbitrages</i>

2. En soutien aux entreprises

Aides exceptionnelles aux entreprises en raison de la crise sanitaire

3. Tourisme et communication

Chargée de communication à 50%	<i>Pour rappel</i>
Reprise en régie directe de l'office de tourisme	<i>Sans impact</i>
	<i>(hors variation de la taxe de séjour)</i>

4. Aménagement du territoire

Création d'un PETR (Pole d'équilibre des Territoires Ruraux) courant 2021	15 000 €
Chargé de revitalisation du territoire (10% d'un temps plein)	4 500 €
Etude Pré-opérationnelle OPAH (cofinancée)	10 000 €

PRINCIPALES ORIENTATIONS POSSIBLES EN FONCTIONNEMENT

5. Culture et patrimoine

Médiation culturelle

Selon orientations

Enseignement musical

Selon orientations

6. Environnement

Changement des ratios SPANC/Budget Principal

+ 8 200 €

Dépenses d'investissement hors RAR (subventions non incluses) :

Développement économique	Cout global	2021
Aides à l'immobilier d'entreprises (sous contrat Région)		40 000
Aides à l'investissement d'entreprises (hors contrat Région)		50 000
Signalétique des zones d'activités (financé à 50 % par le CRST)	60 000	25 000
Acquisitions foncières ZA de Ménestreau, Marcilly et Ligny, via l'EPFLi (4 ans)	361 900	32 000
Réalisation d'un projet d'accueil d'entreprises selon opportunités foncières sur La Ferté Saint-Aubin		500 000
Reprise de la structure de voirie d'une partie de l'allée de la Chavannerie		110 000
Création d'éclairage public ZA Mérignan (Rue Denis Papin partie communautaire)		26 000

ORIENTATIONS DÉTAILLÉES INVESTISSEMENT POUR 2021

Tourisme	Cout global	2021
Signalétique des chemins de randonnée (hors subvention 70 k€)		150 000
Aménagement du territoire	Cout global	2021
Schéma de cohérence Territoriale (SCOT)		16 000
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)	200 000	100 000
Modifications des documents d'urbanisme existants		30 000
Environnement	Cout global	2021
Complément étude transfert eau et assainissement (avenant)		5 000
Bornes de recharge pour voitures électriques		200 000
Matériel commun	Cout global	2021
A définir (broyeur?)		40 000

ORIENTATIONS DÉTAILLÉES INVESTISSEMENT POUR 2021

CUBE	Cout global	2021
Couverture thermique (études)		10 000
Aménagements divers (Signalétique, DAE, stores accueil, végétalisation, matériels...)		10 000
Fonds de concours	Cout global	2021
Subventions aux communes		300 000
Autres investissements divers	Cout global	2021
Informatique, mobilier divers, signalétique...		10 000
TOTAL orientations investissement 2021 :		1 654 000 €


Restes à réaliser de 2020 (estimation pour information)

DÉPENSES 345 k€ : soldes sur les fonds de concours, solde chemin de Mérignan et études chemins de randonnée, si facture non parvenue.

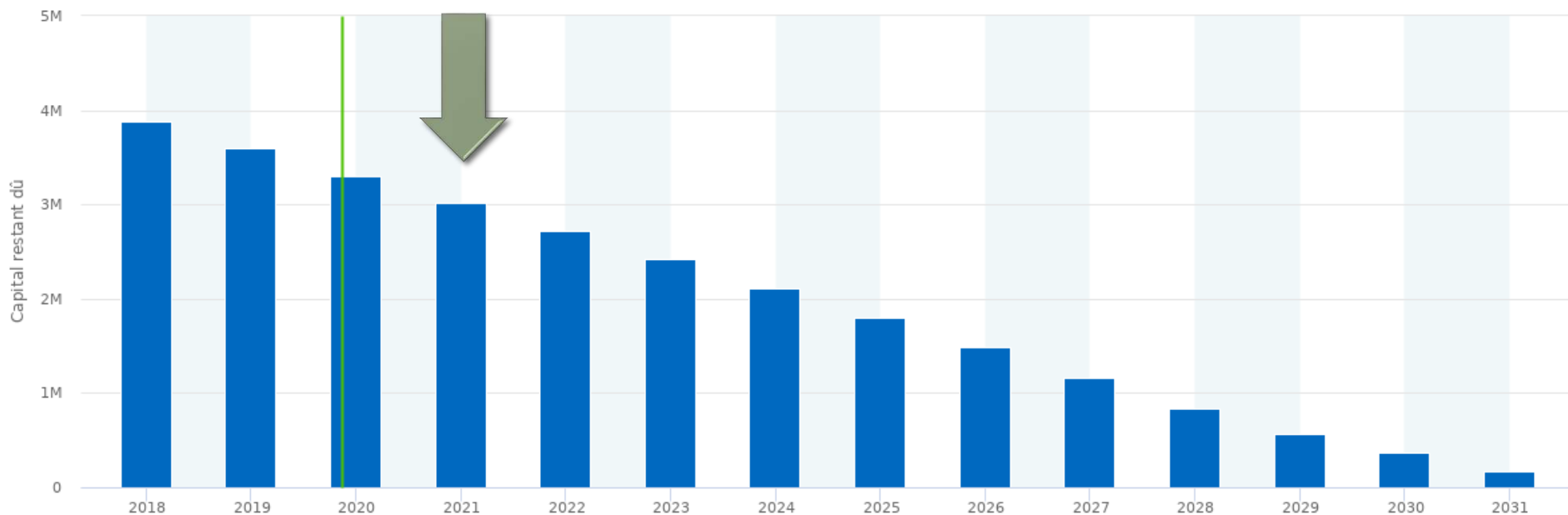
RECETTES 73 k€ : si non perception des subventions LEADER pour l'étude du circuit de randonnée (38 k€), + DETR Chemin de Mérignan (35 k€)

ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE

	Capital	Intérêts	CRD au 1 ^{er} janvier
2018	275 537,43 €	157 869,56 €	3 853 312,15 €
2019	281 279,39 €	148 219,02 €	3 586 600,68 €
2020	296 050,29 €	108 861,01 €	3 597 537,30 €
2021	289 817,97 €	100 237,95 €	3 301 487,01 €



Pour mémoire,
le CRD initial en 2013
s'élevait à
3 897 135,91 €





Débat d'orientations budgétaires

2021

Budgets Annexes

ZA CHAVANNERIE II

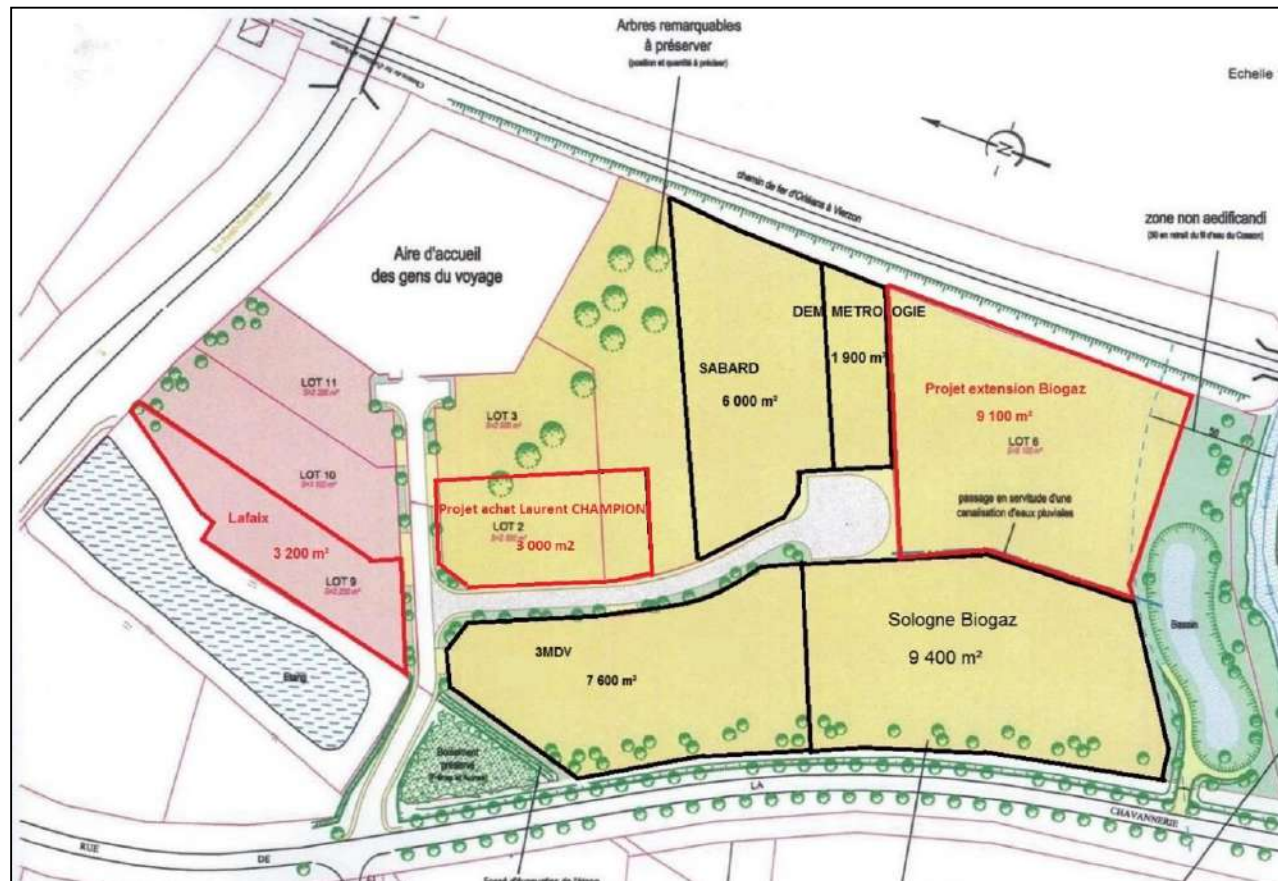
Les cessions envisagées en 2021 sont les suivantes :

Parcelles	Surface	Destinataires	Montant
AV 0091	9 100 m²	METHANISEUR	78 770 €
AV 0087 AV 0088	3 000 m²	Laurent CHAMPION Activité : habitat multiservices	42 000 €

- Les frais annexes liés à ces cessions représentent 8 000 € (divisions parcellaires et signalétiques).
- Si ces ventes se finalisent, il resterait 15 000 m² commercialisables sur la zone. Les travaux seront réalisés au fil des cessions.

ZA CHAVANNERIE II

Deux cessions sont prévues en 2021 pour 12 100 m². Les travaux sont réalisés au fil des cessions.



OFFICE DE TOURISME DES PORTES DE SOLOGNE

Office de Tourisme

- **Reprise en régie directe avec la création d'un Service Public Administratif (SPA) pour la gestion de l'office du tourisme des Portes de Sologne**
- **Poursuite de l'activité de l'association pour des animations**
- **Budget d'investissement pour l'acquisition de mobilier et matériel informatique**

SPANC et PRESTATIONS DE SERVICE

SPANC

- **Activité sur la CCPS : 45 visites des installations neuves et environ 85 visites de contrôle pour vérification du bon fonctionnement.**
- **Pour rappel, nombre total d'installation sur le territoire : 1 500.**
Durant les deux prochaines années, il convient de noter que les recettes provenant des contrôles seront en forte diminution.
- **Les missions du technicien seront réparties avec le budget principal (50 % sur le SIG et 50 % sur les études de transfert de la compétence eau et assainissement)**

Prestations de service

Ce budget permet d'enregistrer les flux relatifs aux instructions d'occupation des sols